

Avis des ONG ayant statut d'observateur au sein de la CIPR sur le thème de la qualité des eaux

présenté par Matthias Maier, IAWR

**Conférence ministérielle sur le Rhin
Amsterdam, le 13 février 2020**

Madame la Ministre van Nieuwenhuizen, Madame la Directrice Manfredi, Mesdames et Messieurs,

L'IAWR représente les producteurs d'eau potable dans le bassin du Rhin et ses 61 millions de personnes tributaires d'une eau potable propre. L'IAWR se réjouit expressément du lancement par la CIPR d'une nouvelle initiative de réduction des micropolluants. Nous estimons qu'en exprimant un objectif quantitatif de réduction et en soulignant son engagement de premier plan dans la protection des eaux, la CIPR confirme son rôle pionnier au sens du développement durable du Rhin.

Notre mission centrale de producteurs d'eau potable est d'alimenter la population en eau potable propre et naturelle. Le plus grand danger qui menace cette mission est la pollution par des produits chimiques. Un nombre incalculable de substances insuffisamment contrôlées est introduit dans le cycle de l'eau par le biais des activités humaines.

Les programmes d'analyse qu'effectuent l'IAWR et la CIPR depuis plus de cinquante ans mettent assez de signaux d'avertissement en évidence pour nous inviter à réagir sans délai. Si nous ne saisissons pas l'opportunité du programme Rhin 2040 pour prendre des mesures quantifiées de lutte contre la pollution, nous ne pourrons plus inverser cette évolution négative.

L'IAWR rappelle que de nombreuses substances apparues au cours des décennies passées ont altéré nos ressources en eau potable et n'ont pas été détectées dans les programmes de surveillance en routine. Certaines de ces substances nouvellement identifiées ont été détectées en concentrations particulièrement élevées et/ou se sont avérées potentiellement toxiques.

Des connaissances scientifiques récentes confirment les atteintes massives subies par les organismes aquatiques sous l'effet de micropolluants, ce qui remet en question le succès des mesures onéreuses de renaturation.

En outre, nous constatons que les producteurs d'eau potable sont confrontés à de nombreuses substances que les techniques actuelles de traitement de l'eau potabilisable ne sont pas en mesure d'éliminer, ce qui amène à fermer des usines d'eau. Si nous n'agissons pas dès à présent, cette évolution amènera à mettre en place à grande échelle des technologies complexes 'end of pipe' dans les usines d'eau. Il ne s'agira alors pas d'une solution mais bien d'un changement radical d'approche qui ne visera plus à prévenir la pollution mais consistera purement et simplement à autoriser les pollutions à la source et à limiter les dégâts. En outre, ceci est en opposition totale avec l'article 7.3 de la directive cadre Eau (DCE) et du programme Rhin 2020 qui visent une réduction des mesures d'épuration des eaux et préconisent des méthodes de traitement simples et proches du naturel dans les usines d'eau.

Nous en tirons les conclusions suivantes : Par devoir de responsabilité envers les futures générations, nous ne devons plus tolérer la situation en l'état. Les actions nécessaires sont les suivantes :

- renforcer le principe de précaution,
- surveiller les sources de pollution,
- contrôler intégralement les substances émises dans le milieu par le biais des procédures d'agrément de produits chimiques et par les autorisations de rejet, y compris celles de produits de transformation,
- Abandonner les soutiens unilatéraux et exclusifs aux intérêts nationaux et introduire des mesures préventives communes telles que l'affichage d'un objectif quantitatif de réduction.

Le programme Rhin 2040 garantira l'accès des générations futures à la ressource en eau potable. Aujourd'hui, nous avons ouvert la voie à cette garantie d'une eau potable propre à l'avenir.